

Réunion 8 septembre 2015

1/ Carte communale : Monsieur le Maire donne lecture du rapport établi par le commissaire enquêteur.

Le conseil municipal étudie les modifications à apporter à la carte et donne un avis favorable.

Le dossier est transmis à la Préfecture pour avis définitif.

2 / Le conseil municipal vote les subventions 2015 identiques à celles de 2014.

3/ La commission voirie s'est réunie et a fait le tour des chemins communaux.

4/ Les numéros de rues vont être prochainement posés.

5/ Au vue de la fréquentation et du non règlement des loyers, le restaurant Le Marronnier va sans doute fermer.

6/ Monsieur le Maire rappelle que CALITOM a informé que les poubelles devront être conformes pour la collecte ordures ménagères à partir du 1er janvier 2016.

Afin de faciliter le renouvellement de ces bacs, la Communauté de Communes de Haute Charente va négocier des tarifs préférentiels auprès de fabricants de bacs de collecte.

Le conseil municipal prendra une décision d'octroi de ces bacs dès que le coût sera connu.

7/ Monsieur le Maire présente les différents documents nécessaires à l'élaboration du dispositif de participation citoyenne, vigilance citoyenne et voisins vigilants.

8/ Après discussion le conseil municipal donne un accord de principe en attendant une réunion d'information avec les services de la gendarmerie.